

# Le comté de Triple



## Historique

Existant réellement depuis 1109, c'est le dernier état croisé créé en Terre Sainte. Son appellation de comté n'est pas due à une hiérarchie entre les territoires nouvellement fondés mais en raison de sa création par le comte de Toulouse, Raymond de Saint-Gilles. Le siège de la ville de Tripoli avait commencé en 1103 et n'avait pas été arrêté par la mort du comte, le 28 février 1105.

## Géographie

La capitale du comté est la ville de Triple [Tripoli], située sur la côte.

Les terres en sont peu fertiles, exception faite de la plaine du Nahr el Kebir et de la haute plaine de la Boquée, entre le Djebel Ansariéh et le Djebel Akkar.

## ***Forteresses et territoires tenus directement par le comte***

Bien que le comte possède en propre des territoires et des châteaux, il lui arrive d'en inféoder certaines parties.

## **Forteresse de Mont-Pèlerin**

Ridellus, encore cité en 1170 en est présenté comme le châtelain en 1163.

## **Forteresse de Tripoli**

Seïerus (à confondre avec Seherius de Pontet) en est châtelain en 1181.

## **Forteresse d’Arcas**

La ville appartient à l’évêque de Tripoli-et-Arcas

## **Forteresse de Raphanée**

La ville appartient à l’évêque de Raphanée

## **Forteresse de Montferrand**

## **Forteresse de Tuban**

## ***Les territoires seigneuriaux***

### **Seigneurie de Tortose, Maraclée et Lo Camel**

Le premier seigneur de Maraclé connu est Guillaume Raymouard, possessionné dans la région de Tortose au casal de Siroba. Ses fils semblent s’être partagé le territoire de son vivant :

- Guillaume (connu 1163-1180) donne Eixserc en 1163 à l’Hôpital. Son fils MelioRET lui succède (1180-1189) ;
- Raynouard était seigneur de Tortose en 1151, la ville perdue en 1152 fut donnée au Temple et Raynouard reçut en compensation de l’abandon du territoire à son frère la seigneurie de Néphin (1163-1176) ;
- les deux autres frères Saxus et Raymond ont une histoire inconnue. Peut-être Raymond succéda-t-il à Raynouard seigneur de Néphin.

### **Seigneurie de La Colée**

### **Seigneurie de Tokié**

### **Seigneurie des Fontaines**

### **Seigneurie de Chastel-Rouge**

O. de Montolieu (1145), puis Raymond de Montolieu (1174-1184) et ses frères Hugues (1179), Bérenger (1180-1198, père d’Ogier de Montolieu) et Girard (1178-1187) qui devint en 1181 vicomte de Tripoli. Ces quatre frères avaient possédé Chastel-Rouge avant sa donation par Raymond III à l’Hôpital en 1177. Ils demandèrent et obtinrent 400 besants de dédommagement en 1178.

### **Seigneurie de Chastel-Blanc**

Guillaume I Porcelet(1140-1163), famille originaire d’ Arles, venue avec Raymond de Saint-Gilles, Bertrand II (1151-1177), Guillaume II ( 1185-1204), étaient seigneurs de Chastel-Blanc avant sa donation à l’Hôpital, ils possèdent une terre dans la région de Raphanée.

## **Seigneurie de Touban**

## **Seigneurie de Tell Khalifé**

## **Seigneurie du Crat**

## **Seigneurie d'Artusce**

## **Seigneurie de Gibelacar**

Pierre de Puylaurens (1117-1143) et Gilbert de Puylaurens (1142-1151) possèdent des territoires au sud-est de Tripoli (casal de Deria, de Mons cucul, près de Béthelion), dans le voisinage du Djebel Akkar sont peut-être également seigneurs de Gibelacar.

Ensuite, la seigneurie est aux mains d'Astafortis (1177-1187)

## **Raisagium Montanee**

## **Seigneurie de Calmont**

Les seigneurs de Calmont connus sont Jocelin (1139-1145), qui est apparemment un baron important et dont les héritiers semblent plus effacés : Guillaume (1174-1199). Un P. de Calmont est cité en 1145 à la fin de la liste des barons, peut-être n'est ce qu'un simple chevalier.

## **Seigneurie de Néphin**

Raynouard (1163-1176) reçut la seigneurie en compensation de la perte de Tortose en 1152 et de l'abandon de son territoire à son frère Guillaume, seigneur de Maraclée. Son frère Raymond lui succéda peut-être (1174-1196), un seigneur de ce nom détroussa les pèlerins évacués de Jérusalem par Saladin en 1187.

## **Seigneurie du Puy du Connétable**

## **Seigneurie du Boutron**

Le château aurait appartenu à la famille provençale d'Agout. Tout d'abord Geoffroi puis Raymond d'Agout et son fils Rostaing, dont la fille Marguerite du Boutron fut fiancée à Gérard de Ridefort puis mariée, par ordre du comte de Tripoli Raymond III à un Pisan nommé Plébain.

La seigneurie du Boutron est mal connue, à confondre peut-être avec celle de Sainte-Montagne, dont les titulaires connus sont Roland, époux d'Alemandina et son fils Rostaing (1174-1177) dont la sœur Willelma épousa le vicomte Jean de Tripoli.

## **Seigneurie de Gibelet**

Guy I<sup>er</sup> (1186-1233) épouse une sœur de Bohémond IV.

## **Seigneurie de Bsharré [Buissara]**

Le seul seigneur connu est B., en 1145.

## **Seigneurie de Muneitra [Le Moinètre]**

On connaît Bernard (1184-1199).

## **Les comtes de Triple [Tripoli]**

### ***Bertrand de Toulouse***

1<sup>er</sup> comte de Tripoli Fils de Raymond de Saint-Gilles et de Elvire de Castille

## ***Pons de Tripoli***

mort en 1138 Fils du précédent

## ***Raymond II de Tripoli***

mort en 1152 maria Hodierna de Jérusalem, fut assassiné par un ismaélien

## ***Raymond III de Tripoli***

mort en 1187 épousa Echive (comtesse de Tibériade)

# **Organisation de la maison comtale**

## ***Les officiers du comté***

### **Le connétable**

Véritable lieutenant du comte, il dirige l'armée en son absence. La charge n'est pas viagère ni unique. Il est possible que la charge de connétable soit liée à la détention de la seigneurie du Puy du Connétable.

Silvius Robert (1139)

Arnaud de Crest, attesté jusqu'en 1161 (1151-1156)

Hugues Senzaver, attesté entre 1145 et 1184 (1161 à 1163)

Raymond de Gibelet, attesté entre 1174 et 1198 (1181 à 1183)

### **Le maréchal**

Il assiste le connétable et le remplace en son absence.

Fulcrand (1142-1145)

Guillaume de Lunel (1151)

N. de Monteprasto (1163)

Raymond ( 1177-1179)

Jean (1187-1217)

### **Le sénéchal**

Apparemment peu important, car souvent cité en dernier dans les listes de témoin, il est possible que ses tâches soient financières, en relation avec le chambrier.

Raymond (1117)

Brunel (1139, 1140)

### **Le chambrier**

Peut-être le gardien du trésor comtal

Gautier de Margat (1137)

Renaud (1139)

Albert (1143)

### **Le chancelier**

C'est un ecclésiastique, gardien de la matrice comtale servant à réaliser les bulles de plomb.

Il dicte ou rédige des chartes comtales, mais n'est pas le seul à le faire. Parfois, c'est le destinataire de la chartre qui se charge de faire rédiger par sa propre chancellerie.

Pons, archidiacre de Saint-Paul (1126) (à confondre avec Pons de Brosio ?, connu en 1105)

Otrannus (1139-1143)

Pierre (1142-1145)

Raoul de Chartres (1151)  
Aubri (1163)  
Matthieu (1174-1187)

## **Les cours comtales**

A côté des agents et officiers comtaux, on trouve deux organismes importants, la Cour des Barons (ou haute-Cour) et la Cour des Bourgeois.

### **La Cour des Barons**

Sa réunion ne semble pas avoir été régulière mais seulement en cas de besoin. C'est un organisme féodal essentiel, son approbation est généralement nécessaire pour les donations et actes comtaux qui engagent le comté en lui-même (droit vassalique classique). Elle sert également pour régler les litiges judiciaires entre barons et pour certainement aussi pour régler les problèmes avec les vassaux. Il peut aussi être demandé à la Cour de réunir certaines sommes parfois.

Pour en faire partie, il faut être un seigneur possessionné (en domaine) et pas un simple miles, bien que la présence de certains soit possible. Les plus importants (cités en premier dans les actes) semblent avoir été les seigneurs de Maraclée, de Gibelet, de Qalmun ([Calmont] près de Tripoli), du Puy du Connétable, du Crat. Autres grands barons dont seuls les noms sont connus :

Raoul de Fontanellis (Fontaines au Nord du Crat), Raymond de Tribus Clavibus (possessionné dans la même région), Albert Saraman, Silvius Robert...

Les familles provençales bien représentées : de la Roque, de Montesquiou, de Valréas, de Lunel, de l'Ile, de Montlaur, de Vignoles, de Montignac, de Lézignan, de Pontarudes, d'Aiguilhe, de Ranqueroles, de Quarante (Hérault), de Goth, de Cabrière, de Lambesc, d'Ussel, de Pennes

Quelques vassaux de ces barons :

Olivier et Gaston de Nephin, Pierre Gombaud, Bertrand de l'Ile sont témoins des seigneurs de Maraclée en 1163. Bertrand Dorel, Renaud de Valénie, Hugues d'Aiguilhe, Pierre de Kafarca (Kafr Haqqa) témoins de Plébain du Boutron en 1202

La garde seigneuriale, qui permettait au comte de marier les héritières des seigneuries seules à qui bon lui semblait ne pas avoir été restreinte par la Cour des Barons.

### **La Cour des Bourgeois**

Bien qu'on utilise le terme de bourgeois, cela ne fait absolument pas référence à des communes, les bourgeois étant hommes-liges du comte.

La Cour des Bourgeois à laquelle participent les principaux d'entre les bourgeois, a un rôle judiciaire et politique. Néanmoins, elle est présidée par le vicomte qui est lui-même un chevalier : Bertrand (1125), Raymond (1132), Guillaume Duc (1145-1174), son fils Jean (1175) époux de la fille de Roland de Sainte-Montagne, puis Girard de Montolieu (1181-1187), peut être vicomte que pendant la minorité des fils de Jean, Raymond II (1196) et Bertrand II (1185, 1196-1204). Lorsque la Cour des Bourgeois s'assemble en même temps que la Cour des Barons, cela se fait sous la présidence du comte lui-même. Cette cour a un rôle administratif mais ne possède pas de sceau, c'est le vicomte qui scelle les actes. Elle n'a pas non plus de greffier, c'est un clerc qui en fait office, comme le prêtre du vicomte Etienne en 1175.

Faire la différence entre les bourgeois de la cour et certains nobles barons n'est pas toujours aisée mais on peut remarquer que tous, au contraire des chevaliers possessionnés, ne devaient pas le service militaire. De toute façon, ils se faisaient alors représenter par des sergents. On trouve parmi la Cour des Bourgeois beaucoup de Provençaux : Girard Isnel, Pons Giraud, Guillaume Isarn, Raymond Lambert, Raymond Catalan, Guillaume Catalan, Philippe Bornha, A. de Lambesc, Raymond Gascon...

Mais aussi beaucoup d'italiens : Roland Doria (Génois ?), Hugues Morosini (vénitien ?), Jean Bulfarachio, Jean George et son fils Marc, Baudin Bec (Pisan)

Quelques-uns ont des noms de localités orientales : Guillaume d'Antioche, famille de Sura (près de Boutron) : Pons (1139-1175), son fils Jean (1163-1181), parents de Guillaume de Sira, maître de maison à Tripoli avant 1143, de Raymond (1170-1181) et Bernard (1179) de Sura. Fin XII<sup>e</sup>, les Sura ont pu devenir chevaliers

De 1140 à la fin XII<sup>e</sup> est nommé un personnage portant le nom de Sais (Saixus), peut-être Syrien, un des plus riches bourgeois de Tripoli. Jusqu'à la prise de Raphané en 1137, une bourgeoisie y est attestée. On en trouve peut-être aussi à Tortose et Arcas.

Un vicomte, Raymouard de Mentedei, est attesté à Laodicée, dans la partie appartenant au comte. Sont cités avec lui, en plus des officiers et barons habituels, des chevaliers inconnus dans le comté : Araczeus Bernardi de Magdalo, Rufin, Alain de Bulara, Pierre de Losina. Figurent également apparemment des bourgeois de

Laodicée : Pierre Gérard, Arnaud de Lobes, Bonet et son fils Maur, Gérard Armonarius, Pons de Saint-Gilles, Amaury Beloc, Amaury Tronc, Olivier, père de Carbonel et Pierre de Valence.  
Il est vraisemblable qu'il y ait eu une Cour des Bourgeois par ville épiscopale appartenant au comte.

## **Les revenus financiers du comté**

Le comte perçoit des revenus de la monnaie. La gestion de l'atelier monétaire est vraisemblablement confiée à un bourgeois de Triple [Tripoli], connu sous le nom de Jehan de la Monoie (Johannes de Moneta).

Il perçoit des redevances domaniales, des droits de tonlieu sur ports et marchés, ainsi que les droits banaux. A Tripoli sont attestés un souk et un fondouk, commerçant surtout la soie (principale production du comté), la tapisserie, la savonnerie, le verre, la céramique incrustée, la culture de la garance, du coton nain, de la canne à sucre, des vins réputés (provenant de Nephin, du Boutron, de Gibelet, de Homs). Il touche également des tonlieux sur les achats et les ventes et accorde parfois des exemptions, comme aux habitants du Crat en 1142. Il arrive que le comte inféode une partie de ces revenus, comme la rente que Raymond III assied en 1185 sur les redevances du fondouk de Tripoli en faveur de l'Ordre de saint Lazare, dont il était confrère.

Des péages sont également mis en place, comme au pont de Mont-Pèlerin, à la frontière avec Antioche, sur le route du Wadi Amrit, entre Tortose et le Crat.

Une part importante des revenus est constituée du butin. Lors d'opérations, la « part de l'étendard », assez importante, était réservée au comte, le reste étant distribué entre les participants. Dans le cas où l'Hôpital avait des chevaliers qui avaient participé, le comte leur abandonnait cette redevance.

## **L'armée comtale**

Elle comprend environ 300 chevaliers et 3000 piétons sans compter les renforts exogènes. Elle est parfois décrite par les musulmans (Ibn Qalanisi en 1166) comme comprenant le comte, son connétable, des chevaliers, des sergents et des piétons francs, ainsi que de la cavalerie et des piétons chrétiens (càd orientaux)

Le personnel des forteresses, qui doit s'y ajouter, est généralement inféodé aux barons.

Après un raid égyptien qui dévasta Tortose en 1180, une marine fut construite. En 1188, dix galées sont attestées. La direction de la marine était parfois confiée à quelqu'un qui s'engageait à armer le navire, en échange d'un fief territorial ou de revenus.

La désignation des fiefs comprend parfois le terme « caballariae », ce qui désigne qu'ils doivent servir à assurer le service d'un chevalier ; un fief de deux caballarie devant donc assurer le service de deux chevaliers.

## **Les diocèses du comté**

Les neuf villes épiscopales, nommées « civitates », sont regroupées en quatre diocèses, nommés « territoria » :

- territoria de Tortose, avec à sa tête l'évêque d'Antarados, d'Arados et de Maraclée. On connaît Raymond (entre 1127 et 1139), Guillaume (en 1142) et Pierre (de 113 à 1169) ;
- territoria de Tripoli, avec à sa tête l'évêque de Tripoli, Boutron, Arcas et Artésie. On connaît l'évêque Albert de Saint-Erard (à partir de 1103/1105) ;
- territoria de Gibelet ;
- territoria de Raphanée. On connaît Aymeri (avant 1127) et Géraud (de 1127 à 1163).

Au début du XII<sup>e</sup> siècle, Raymond de Saint-Gilles tenta de faire de Tripoli un archevêché mais la papauté refusa.

De plus, malgré les injonctions papales, les évêques se sont toujours rattachés à Antioche et non à Jérusalem.

L'organisation des diocèses dans le comté n'ont rien de spécial, la hiérarchie se base sur des archidiacres, un chapitre et des dignitaires (chantre...).

Les revenus des évêques sont constitués essentiellement de casaux, des maisons ou des rentes, comme cela se fait pour les monastères et les établissements ecclésiastiques. Sur ces territoires, le comte détenait certains droits, peut-être en fief de certains évêques. D'autre part, il n'était pas exclu pour les évêques de participer aux combats ou de fournir des combattants.

## **Les autres chrétiens**

Beaucoup d'autochtones étaient Maronites, dont le patriarche et les quinze prélats se trouvaient dans les seigneuries de Nephin, Gibelet et du Boutron. Ils sont rattachés à Rome en 1167, après être revenus au monothéisme.

Il existe également des jacobites, avec un évêque à Tripoli, ainsi que des melkites, avec un évêque à Tripoli et un à Tortose.

## **Les étrangers dans le comté**

Le principal groupe est formé par les Maronites, bons cavaliers et bons piétons. Ils sont parfois serfs, parfois vilains mais aussi bourgeois et même raïs (reguli selon certains actes), équivalents aux nobles francs, des seigneurs de village et chefs de clans. Peut-être la cavalerie indigène de l'armée comtale se créait-elle dans les rangs de ces raïs.

Raïs connus :

Simon, Georges et Mafa (1174), raïs de Tripoli : A. (1145), Escandar ou Alexandre (1163), Jean, père de Bolos ou Paul, (1192).

Peut-être y avait-il une cour du raïs, qui jugeait les causes intéressant les Syriens.

Les Nosâîris du Djebel Ansarieh sont très hostiles aux Francs et ont aidé les Ismaéliens à prendre des châteaux francs.

Les Italiens vivent dans des quartiers spécifiques. Raymond III refuse de reconnaître aux Génois leur droit au tiers de la ville de Tripoli et accorde aux Pisans le droit de posséder des maison à Tripoli, puis la liberté de commerce et une cour.

Les Juifs ont leur principale colonie à Gibelet

Les Syriens nestoriens avaient un évêché à Tripoli et les Jacobites peuplaient en majorité Juniyé (au sud de Gibelet).

## **Bibliographie**

Jean Richard, Le comté de Tripoli sous la dynastie toulousaine (1102-1187), Société nouvelle librairie orientaliste Paul Geuthner, 1945, 1999.